

L'élevage hors-sol : contre nature et agriculteurs

Résumé

Ni les régions, ni les fermes ne seraient aux prises avec des surplus de fumier si les éleveurs ne gardaient que les animaux que leur sol peut nourrir et si les céréaliers, meuniers, coopératives, investisseurs, qui ont des millions d'animaux sans posséder de sol, laissaient l'élevage aux agriculteurs, spécialement ceux des régions périphériques qui ne peuvent vivre que d'élevage.

Loin de limiter le nombre d'animaux par ferme à ce que son sol peut nourrir, les gouvernants des pays capitalistes comme ceux des pays communistes incitent fortement les éleveurs à grossir leur cheptel (qui n'est pas taxé) depuis plus de 50 ans. Leur politique visant à créer à tout prix de grosses fermes spécialisées soit en élevage soit en céréales est largement responsable de la pollution agricole. Ottawa et Washington subventionnent la surproduction ainsi que le transport de céréales depuis plus de 100 ans, ce qui a rendu possible l'élevage hors sol.

L'ÉLEVAGE HORS-SOL

Le débat entourant les porcheries illustre les problèmes insolubles créés par la généralisation de l'élevage sans sol ou hors-sol. Une part plus importante à chaque année des oeufs, des viandes et du lait est produite grâce à des céréales provenant d'autres fermes et d'autres pays. Ces achats permettent à une ferme ou une région de garder plus d'animaux que le sol peut nourrir, contrairement à l'élevage traditionnel.

Les exemples absurdes ne manquent pas. Le fermier hollandais garde sur la ferme de son père, grâce aux maïs et soya américain, dix fois plus de vaches dont il doit expédier le fumier sur des pâturages allemands. La porcherie de Constance (Roumanie) déverse dans une section abandonnée du canal Danube-mer Noire le fumier de ses trois cent mille pensionnaires. Les parcs d'engraissement américains de cent mille bouvillons recyclent dans le ciel (ammoniaque, méthane, sulfure

d'hydrogène) les nutriments provenant de milliers d'hectares de maïs situés à des centaines de kilomètres.

POSE DE GROS PROBLÈMES

L'élevage hors-sol manque d'éthique envers les animaux. Il crée des problèmes sanitaires (vache folle, dioxine) et les amplifie (épidémies, résidus, e.coli). Il pollue directement l'air, le sol, l'eau et indirectement par le transport inutile : céréales, fumiers, engrais, animaux. Il cause un surplus de fumier dans les zones d'élevage et, ce qui est bien pire encore, un déficit sur les fermes de céréales, comblé par des engrais chimiques. Ces fermes n'ayant plus d'animaux, donc de pâturages, tout leur sol est travaillé à chaque année. Ce facteur combiné au non retour du fumier accélère grandement l'amincissement de la couche organique.

Parce qu'il y a beaucoup plus de sol qui est en déficit que de sol en surplus, l'agriculture est devenue une gigantesque entreprise d'appauvrissement des sols. D'autant plus que dans la production du veau d'embouche, qui occupe comme les céréales beaucoup de sol et qui est le seul élevage où l'achat d'aliments ne soit pas généralisé, une partie importante du fumier est perdue parce qu'on hiverne les animaux dans des parcs extérieurs.

Dans des parcs non couverts, il faut plus de nourriture à cause du froid, de la boue, de la chaleur et une grande part, parfois la presque totalité, de la valeur fertilisante des déjections est perdue. Il n'y a que deux façons de la retourner entièrement aux sol : garder les animaux sous un

toit ou les alimenter sur les champs qui produisent les aliments, ce qui est interdit au Québec.

JOUE UN RÔLE DANS L'EXODE RURAL

L'élevage hors-sol joue un rôle important, parfois planifié, dans l'exode rural. Il a permis aux fermes prospères, aux états, céréaliers, meuniers, banquiers, coopératives (Fédérée, Nutrinor), de s'emparer de presque tout le secteur de l'élevage.

Il est inquiétant de retrouver ces gros éleveurs associés à l'État dans la mise au point d'une technologie qui, en les débarrassant du purin, va leur permettre de s'emparer de ce qui leur échappe encore. Il est triste de voir le mouvement coopératif compétitionner ses membres les plus vulnérables.

La partie est gagnée pour les commerçants dès l'introduction, même à perte, de cet « élevage de Troie » dans une région. L'élevage étant la seule alternative pour les fermes défavorisées par la taille, le sol, le climat, elles sont éliminées (Abitibi). Les survivants achètent davantage d'intrants... Une de leur dernière conquête est la Chine qui a permis en 90 à la céréalière Dreyfus de produire du porc près de Pékin avec du maïs américain.

CONCENTRE LES ANIMAUX ET LA POLLUTION

À l'exception des porcs, il y a moins de bétail au Québec qu'en 1940 qui comptait alors en plus 300,000 chevaux. Ils sont cependant concentrés sur 20,000 fermes au lieu de 160,000 et dans certaines régions comme la Beauce. Le passage au fumier liquide qu'on aurait dû empêcher, ainsi que le remplacement du foin et du pâturage par les céréales (+phosphore) et le confinement dans,

ou pire à côté de l'étable, aggravent encore les problèmes de pollution.

L'establishement agricole, fonctionnaire, commerçant, syndicaliste, doit reconnaître que la spécialisation et l'intensification à outrance qu'il préconise depuis 50 ans a entraîné les agriculteurs dans une impasse. Éleveurs et céréaliculteurs dépassent déjà les normes de fertilisation (du double pour le phosphore) dans les régions centrales, et ne peuvent les respecter sans compromettre leur rentabilité.

En 1995, on n'aurait pas trouvé de ruisseau en Pennsylvanie rencontrant les normes du nouveau « Clean Water Bill » pour le phosphore.

L'élevage hors-sol ne sera jamais durable. Il n'est pas rentable de transporter du fumier sur plus de quelques kilomètres. Plus loin, c'est au frais du contribuable. Si le champ derrière l'étable est plus fertile que les autres, parce qu'il a reçu plus de fumier, il est peu probable qu'on ramène jamais le fumier de Chine jusqu'en Iowa pour compléter le cycle.

EST SOUTENU PAR L'ÉTAT

Comment empêcher les gouvernants (Ottawa, Washington), qui ont créé le problème en subventionnant depuis 100 ans le transport et la surproduction de céréales, de l'aggraver en poussant les éleveurs à augmenter leur cheptel qui n'est pas taxé, pas plus que les aliments achetés.

L'ambition de ces derniers est illimitée, ce qui est normal. Ils ne s'arrêteront pas avant de posséder tous les animaux d'une espèce dans leur pays, puis s'attaqueront à d'autres régions. Smithfield Foods de Virginie, qui possède et abat plus de 10 millions de porcs et qui a payé 12 millions pour des infractions au « Clean Water Act », vient d'acheter le conglomerat polonais Animex.

Ce qui est moins normal c'est que les États, non seulement n'appliquent pas le frein de la taxation, ni du pollueur-payeur, mais orientent depuis 50 ans l'aide de façon à faire grossir les exploitations. Au lieu de produire d'une façon plus durable des aliments plus sûrs, on ne vise qu'à doubler les exportations. Or, on pourrait fort bien produire sans céréales le lait et les 700 millions de

viande bovine qu'on doit acheter, au lieu d'exporter pour 500 millions de viande de porc. Cette option va disparaître si on réserve tout le sol aux porcheries.

COMMENT Y METTRE FIN ET RAMENER LES ANIMAUX SUR LE SOL QUI LES NOURRIT

Les gouvernants doivent d'abord cesser de subventionner le problème, comme le soulignait en juin 96 le Vérificateur du Québec. Privées de cette aide de plusieurs centaines de milliards au niveau mondial, beaucoup de méthodes non-durables ne seraient plus rentables. Les États doivent ensuite s'attaquer à la cause du problème en interdisant l'élevage hors-sol.

Il faut limiter le nombre d'animaux par hectare à ce que le sol peut nourrir sans abuser des engrais. Cette limite doit être assez basse non seulement pour contenir la pollution, mais suffisante pour disperser le cheptel sur tout le territoire, ramener l'élevage sur les fermes de base et contrer du même coup l'exode rural.

Cette limite devrait se rapprocher de ce qu'elle était en élevage traditionnel avant que ne se généralise l'achat d'aliments et d'engrais. Dans l'est du Canada et des É-U on gardait environ une demie unité animale par hectare (U.A./ha) jusqu'en 1960 sur des fermes de 42 hectares en moyenne.

Dans la plupart des pays, il n'y a aucune limite quant au nombre d'animaux par site ou par unité de surface. Il n'y a généralement qu'une limite d'épandage qui au Québec est de 4.1 U.A./ha. Le règlement permet d'épandre le fumier liquide de 170 vaches suralimentées sur une ferme de 42 hectares alors qu'on ne gardait sur cette surface que l'équivalent de 20 vaches (3 chevaux, 10 vaches, 20 porcs, 100 poules) plus petites et frugales.

Si on veut stopper la concentration de l'élevage il faut en plus d'une limite d'épandage raisonnable exiger que les gros éleveurs soient propriétaires du sol comme le fait le Danemark depuis 1990 et qui vient d'abaisser la limite à 1.4 U.A./h. Il faudra envisager aussi une limite par site afin d'empêcher qu'un éleveur concentre des milliers d'animaux au même endroit.

PROFITE À QUELQUES-UNS

Vivre de l'élevage serait plus honorable pour les agriculteurs des régions périphériques que d'être payé pour faire de la figuration pour les touristes (C.E.E.) ou maintenir les pâturages nécessaires à l'épandage des surplus des intégrateurs.

Ces derniers, généralement commerçants de céréales ou de viande ont des millions d'animaux sans posséder de sol. Au Québec, l'un d'entre eux produit 500 000 porcs par an. Ils sont responsables des plus graves surplus. Dans les bassins Assomption, Chaudière et Yamaska, 400 entreprises produisent près de 75% des surplus et la plupart des éleveurs ont plus d'animaux que leur sol peut nourrir.

Ils profitent des mêmes avantages, visant à aider les petits agriculteurs d'une autre époque, pour les compétitionner avec des aliments importés. Ils font un tort irréparable à tous les éleveurs, qui se voient imposer, à cause d'eux, des normes parfois inutilement sévères.

NUIT À LA PLUPART DES AGRICULTEURS

L'état n'ose s'attaquer aux responsables et au problème où il se trouve en interdisant le hors-sol et pourquoi pas le purin qui perd 25% de son azote avant la fosse et qui est un engrais incomplet. On préfère achever de vider les régions en improvisant un code de mesures parfois absurdes, comme de sortir les animaux de l'étable pour les confiner dans des parcs à l'autre bout de la ferme. Elles vont cacher les animaux, mais ne régleront pas le problème qui n'est pas un surplus, mais un déficit de fumier causé justement par l'hivernement extérieur.

En aidant les éleveurs qui ont trop d'animaux (et qui pourraient toucher des crédits-carbone) à traiter le purin et en émettant des permis d'épandage de surplus, on perpétue le hors-sol et l'on risque que ces permis n'acquiescent une valeur plus grande que la ferme, comme les quotas laitiers; ou comme ces derniers qu'ils ne soient éventuellement monopolisés par des sociétés qui vont se réserver même le sol qui ne leur appartient pas et qui empêcheront quiconque de démarrer un élevage .

Déjà de petits éleveurs sont condamnés à payer

des amendes et forcés de vendre leurs animaux et leur quota qui vont se retrouver sur des fermes et dans des régions en surplus. Même si la gestion des fumiers est loin d'y être parfaite, ce ne sont pas les quelques milliers de vaches de la Gatineau qui menacent l'environnement.

Les responsables des surplus peuvent et doivent investir ailleurs leurs capitaux et laisser l'élevage aux agriculteurs qui eux ne peuvent s'en passer.

Les gouvernants doivent s'entendre pour empêcher les lobbys de dicter la politique agricole comme l'a signalé la chancelier allemand, forcé de faire abattre 400 000 bovins à cause de la vache folle. Ils doivent renverser leur politique des 50 dernières années et décourager l'élevage hors-sol qui ne sera jamais durable et nuit à la réputation et à la survie de tous les agriculteurs.

Dominique Bherer, Médecin-vétérinaire
dbherer@ireseau.com